



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
Et d'encadrement

DPAE 3  
Bureau G 615  
Affaire suivie par :  
Lucile Ferrand  
Tél : 01 57 02 62 18  
Mél : lucile.ferrand@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

## Arrêté

### Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2023 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe, les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent :

### Liste principale :

1. Monsieur Jean LESSALLE, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
2. Madame Gisèle BEUZARD, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
3. Madame Géraldine MAZOUZ, IUT de Créteil-Vitry à CRETEIL
4. Monsieur Olivier PHILIPP, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
5. Madame Patricia BOURSE, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
6. Monsieur Thomas BOUZANQUET, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
7. Madame Nadia ZIRCON, Lycée général et technologique Louise Michel à BOBIGNY

8. Madame Ilam KAIZRA, Lycée polyvalent Léonard de Vinci, TREMBLAY-EN-FRANCE
9. Madame Stéphanie PINEL, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
10. Madame Mélissa BARBE, Lycée polyvalent Louise Michel, CHAMPIGNY-SUR-MARNE
11. Monsieur Kamal ALOUACH, Lycée polyvalent Louis Armand, NOGENT-SUR-MARNE
12. Monsieur Djamel BRAHIM, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
13. Madame Alexandra KORTASS, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
14. Madame Céline VIRION, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
15. Madame Samira BOURASSI, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
16. Madame Sandrine PIERRE, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
17. Madame Isabelle LE HENAND, INSPE Créteil à BONNEUIL-SUR-MARNE
18. Monsieur Antony HERITIER, INSPE Créteil à BONNEUIL-SUR-MARNE
19. Madame Alexandra STEFANNI, Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur à BUSSY-SAINTE-GEORGES
20. Madame Sonia AYADI, Université Paris 8 à SAINT-DENIS
21. Madame Aziza YOUSSEF, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
22. Madame Audrey LAGRIVE, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires à CRETEIL
23. Monsieur Samir ZAAJ, Université Gustave Eiffel à CHAMPS-SUR-MARNE

**Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 01/12/2023



**Pour la rectrice et par délégation  
La cheffe de la division  
des personnels ATSS et d'encadrement**

**Anne TANGUY**